

Nous avons remarqué , avec un grand mécontentement , que le Duc de Courlande , dès son avènement à la Régence , & avant même que le corps de S. M. fut inhumé , s'est porté non-seulement à des choses contraires aux Loix de l'Empire & aux précédentes Ordonnances ; mais qu'aussi , il a fait paroître un mépris si grand , & si peu de ménagement pour nos chers Pere & Mere , qu'une telle conduite , & des vûes si ambitieuses , firent connoître que nôtre personne , de même que le repos & la prospérité de l'Empire se trouvoient exposés au plus grand péril.

Ainsi , pour prévenir à tems les suites de la violation manifeste que le Duc de Courlande a faite de cette disposition , & les effets d'une conduite directement contraire aux dispositions de la feu Impératrice , aussi-bien que l'exécution des projets dangereux qu'il avoit formés contre Nous , nos chers Parens , nôtre Famille , & tout l'Empire , Nous nous sommes trouvés obligés , aux instances & aux prières de nos Sujets , tant Ecclésiastiques que Séculiers , d'ôter l'administration à ce Duc ; & sur les mêmes instances de nosdits Sujets , de confier le Gouvernement de nôtre Empire de Russie , pendant nôtre minorité , à nôtre très-chere Mere Son Altesse Impériale la Princesse Anne , à laquelle Nous déferons dès-à-présent le titre de Grande Duchesse de toutes les Russies , & lui donnons , selon le désir de nos Sujets , pleine autorité & puissance d'administrer la Régence de l'Empire , sur les mêmes principes que la feu Impératrice a prescrits & établis par sa disposition.

Nous avons jugé à propos de faire sçavoir nos intentions sur ce sujet par un Manifeste , afin que tous nos fidèles Sujets en soient informés , qu'ils nous servent en toute fidélité , comme leur légitime

Seigneur,